22 G/2 N.E.

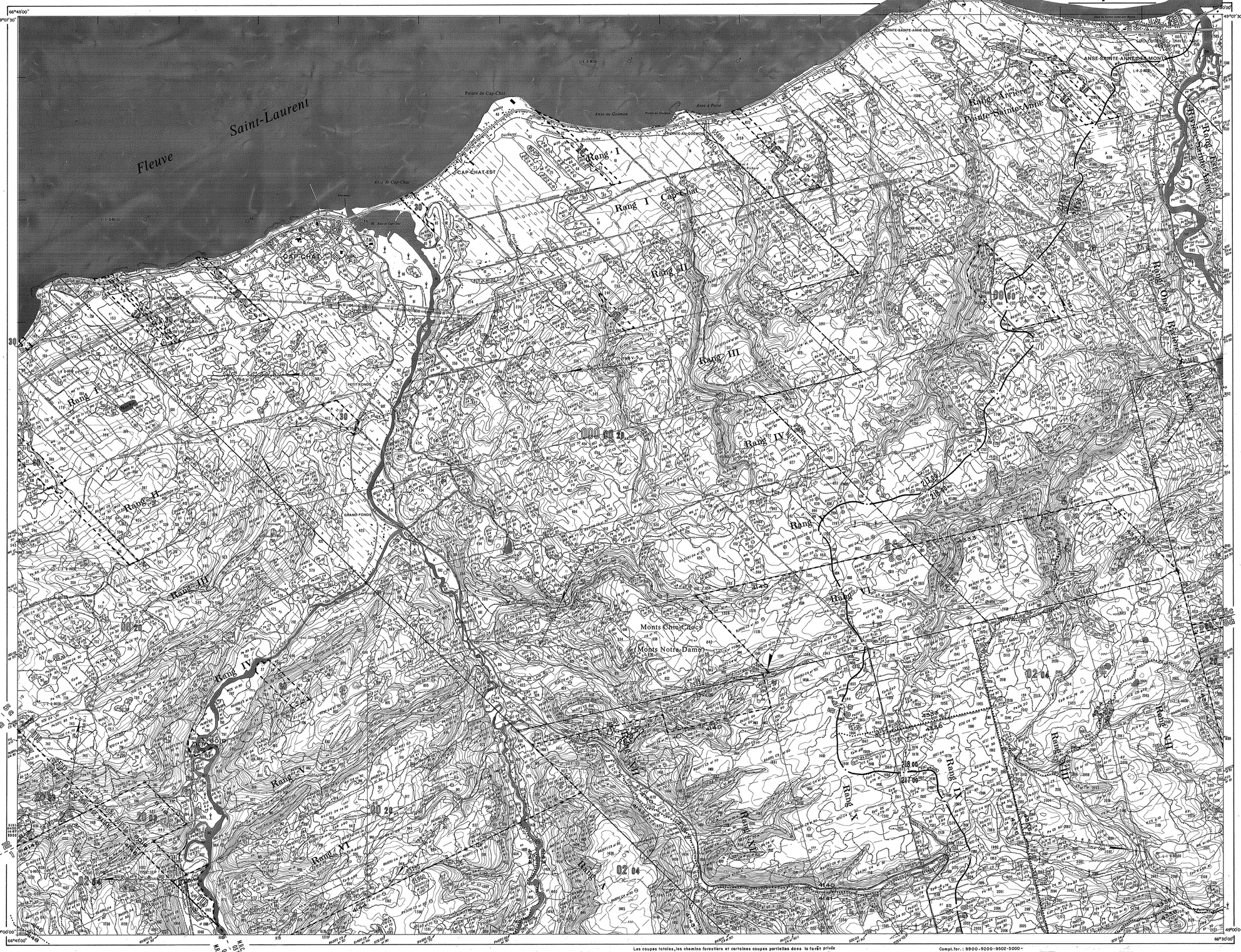

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire ; pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Rambla, débiol
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation gloiaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de tête, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpg
Coupe avec réserves de semenciers ..... cps
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à blanc totale ..... cb
Coupe à blanc totale et dépaquetage des tiges d'avenir ..... cbd
Coupe de sécurité ..... cs
Brûlage dirigé (brûlage de broyat) ..... brp
Plantation à racines nues ..... pln
Plantation de boutures ..... plb
Plantation de boutures ..... plc
Ensemencement ..... ens
Entretien commercial ..... ec
Récolte dans les lisières boisées (sécurité libres) ..... ecl

N.B. Les interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (PR)
— — à mélèze	R (L)
— — (plantation)	R (P)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E
— — à thuya (cèdre)	E (T)
— — à mélèze	E (M)
— — à pruche	E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (PN)
— — (plantation d'épinette noire)	E (PE)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (PR)
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PR)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — avec pin rouge	Pr (PR)
— — — — et/ou (rouge) (PR occupent plus de 70% de la portie résineuse)	Pr (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — — avec épinette blanche et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — — avec pruche	Pr (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation de pin sylvestre)	Pr P
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec pruche	Pg (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C P
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr P
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation européen)	M E
— — (plantation du Japon)	M J
— — (plantation de mélèze laricin)	M L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec pruche	BB (PR)	BB (PR)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
Peupliers avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec épinette blanche	Pe (S)	Pe (S)
Frênaie rouge résineuse	Fr (R)	Fr (R)
Frênaies résineuses	Fr R	Fr R
Mélangés à feuillus tolérants	M R	M R (F)
— — sur station humide	M R	M R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — à pruche (PR)	F (PR)
— — (plantation)	F
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleau jaunes	BJ
— — (plantation)	F
Frênaie rouge	Fr
Frênaies	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr (B)
— — à peupliers	Fr (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fr (F)
Plantation d'arbres à sucre	Ro S
— — — à bouleau jaune	Ro BJ
— — de peuplier	Ro (Pe)
— — de peuplier hybride	Pe H
— — de tilleul d'Amérique	F (T)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cpd
Coupe partielle par bandes ..... cpb
Coupe partielle plus épaisseur légère ..... cp
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche moyennes: 18.50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brûlis ..... br
Chablis total ..... chf
Épidémie sévère ..... ef
Friche ..... fr
Plantation ..... P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE	CLASSES
10 (ans)	0-20 ans	
30 "	21-40 "	
50 "	41-60 "	
70 "	61-80 "	
90 "	81-100 "	
100 "	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES
70-30 (ans) 30-70 (ans)
80-30 " 30-80 "
90-30 " 30-90 "
100-30 " 30-100 "
120-30 " 30-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (pour inéquienne) Plus d'dominance de haut tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vi (inéquienne) Plus d'dominance de haut tolérants, majorité des tiges entre plus de 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	normal
Moyenne	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91 % et plus	↑
Inaccessible	Sans pente	↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	D1m	D2m	D3m	D4m	D5m	D6m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 cp 50 m — S : sélévolution; 60 : classe de pente; C3 : classe d'âge; cp : classe de l'origine; 50 : classe de hauteur; m : mode de tenure; S : sous groupe d'essences; C : groupement d'essences

R C3 cr 65 D1 — R : classe de pente; C3 : classe d'âge; cr : année de l'origine; 65 : classe de hauteur; D : classe de densité; D1 : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : JULIEN F. RIVEST & ASS.
SIGNATURE : Julien F. Rivest
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 1
Unité de gestion 15-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage ..... 1°
000 00* 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 217 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 100*
Municipalité 03 750*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1140*
Région écologique 5 6*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 150 DENIS RIVERIN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Les coupes totales, les chemins forestiers et certaines coupes partielles dans la forêt privée de l'UG. PRIVÉE 127 ont été mise à jour en utilisant les images "LANDSAT THEMATIC MAPPER" suivantes: 30 juillet 84 - 07 juillet 87 - 16 juin 91.
L'année de la coupe est celle de l'image TM utilisée.

Compt. for. : 8900-9200-9502-5000-
À jour public : avril 1995
À jour privée : 1988

Carte forestière
Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 G-3	22 G-2	22 G-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 B-14	22 B-15	22 B-16	

22 G/2 N.E.
22 G/2 S.E.

2/28